

 <https://www.francebleu.fr/infos/education/cours-non-assures-l-etat-ne-remplit-pas-ses-obli...>

 De

 3 min read

Cours non assurés : “L’État ne remplit pas ses obligations” - FCPE du Calvados

Le ministre de l'Education Pap Ndiaye était en visite ce lundi 22 mai en Normandie. Après avoir visité un collège à Coutances le matin, il a passé l'après-midi dans l'école maternelle et primaire Michel-Pondaven à Caen. Plusieurs thèmes ont été évoqués dont le sujet sensible des cours annulés faute de remplaçant dans le corps enseignant. Le cumul atteint 15 millions d'heures et c'est au-delà de l'acceptable selon le collectif "On veut des profs", qui a lancé hier une nouvelle action en justice pour faire condamner l'État.



Invitée sur France Bleu ce mardi matin, Maud Rothmann, présidente de la FCPE du Calvados, estime que cette nouvelle action en justice doit servir de détonateur pour que l'Education Nationale remplisse ses obligations. *“C'est peut être une lapalissade, mais le code de l'éducation oblige l'État à assurer les enseignements obligatoires et il ne se donne pas les moyens de le faire. Donc ce collectif qui engage une action en justice c'est peut être le dernier recours et enfin on va obtenir enfin quelque chose !”* grince la représentante des parents d'élèves, qui cite quelques exemples forts comme neuf semaines sans cours d'allemand dans un établissement caennais. *“Pour les élèves, l'égalité des chances est rompue dans des situations comme celle-là. Parce qu'ils accumulent des lacunes, qu'ils auront quasiment rien appris pendant un an”*. Retrouvez ci-dessous en vidéo l'interview de Maud Rothmann, présidente de la FCPE du Calvados.